

# FONCTIONNEMENT 74 M€

“ Dans les dépenses, on compte les salaires et les dépenses nécessaires au fonctionnement des services, telles que l'entretien des bâtiments de la ville. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par les dotations ou subventions et par le recours à l'emprunt. ”

## SOLIDARITÉS ET SERVICES À LA PERSONNE



### Faits marquants :

- Renforcement de la médiation et de la prévention urbaine
- Poursuite de la politique santé/handicap
- Soutien à l'insertion sociale et professionnelle
- Poursuite des actions de coopération internationale

15,4 M€

## ANIMATION DU TERRITOIRE



### Faits marquants :

- Soutien aux projets associatifs et aux animations de proximité
- Soutien aux manifestations sportives d'envergure
- Poursuite d'une politique artistique et culturelle ambitieuse

12,5 M€

## DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



### Faits marquants :

- Poursuite du programme d'entretien et d'aménagement urbain
- Maintien de services publics de qualité
- Soutien au développement économique, aux commerces de proximité et aux marchés forains

7,1 M€

## ÉDUCATION ET JEUNESSE

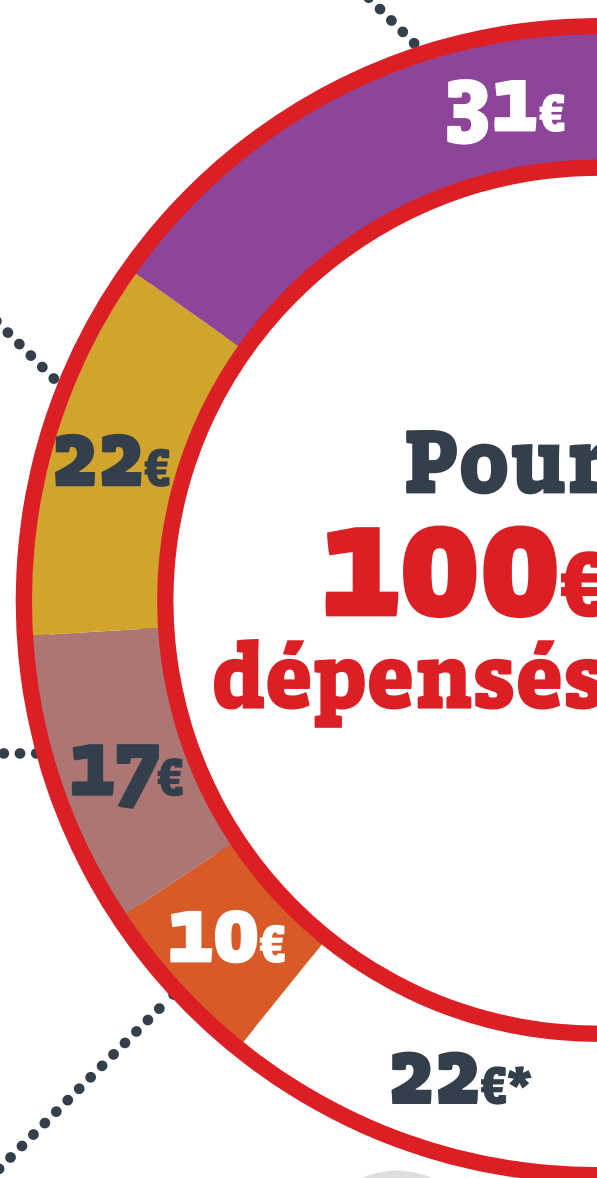


### Faits marquants :

- Poursuite du travail sur les rythmes scolaires et ouverture de classes
- Entretien des écoles
- Mise en place d'un conseil des jeunes 16-25 ans

22,6 M€

Pour 100€ dépensés



16,1 M€\*

\*Dépenses non rattachées à une politique publique

# INVESTISSEMENT 26,4 M€

“ Il s'agit de programmes nouveaux ou en cours, de grands projets de réhabilitation ou de travaux d'entretien. Ces dépenses d'équipements sont votées par le conseil municipal, dans le cadre d'un Plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2016-2020. Elles ne tiennent pas compte des dépenses liées à l'emprunt, Cergy étant l'une des communes les moins endettées parmi les villes de même strate. ”

## DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

### Faits marquants :

- Restructuration de l'équipement socio-culturel de l'Horloge, le Douze
- Rénovation de la rue Nationale, des avenues des Closbilles, du Martelet et des Essarts
- Aires de jeux des Linandes

13,3 M€

Pour 100€ investis



2,2 M€\*

## ANIMATION DU TERRITOIRE

### Faits marquants :

- Création d'un terrain sportif au Gros-Cailou
- Création d'un LCR au Verger

1,8 M€

## ÉDUCATION ET JEUNESSE

### Faits marquants :

- Réhabilitation du groupe scolaire des Essarts
- Garantir un accueil de qualité dans les écoles (bâti, entretien courant, numérique dans les écoles...)
- Développement du soutien à la jeunesse

5 M€

## SOLIDARITÉS ET SERVICES À LA PERSONNE

### Faits marquants :

- Ouverture des crèches Petite Ourse et Arc-en-ciel
- Ouverture d'un Relais assistant maternel (RAM)
- Déploiement d'un système de vidéo tranquillité

3,9 M€

### 3 QUESTIONS À

**Malika Yebri,**  
1<sup>re</sup> adjointe au maire délégué aux Finances, aux sports et à la vie associative.



### Quelles sont les priorités de ce budget ?

— Le BP 2018 s'inscrit dans un contexte de suppression

progressive de la taxe d'habitation et de la nouveauté introduite par la Loi de Finance Initiale (LFI) 2018 obligeant les 300 plus grandes collectivités locales à passer un contrat avec l'État avec pour objectif la maîtrise des dépenses publiques de fonctionnement. À cela, il convient d'ajouter la disparition progressive des dotations de péréquations dont la ville bénéficie. C'est dans ce contexte de tension pour les collectivités locales, et alors que Cergy continue à se développer, à accueillir des populations nouvelles, que le budget 2018 s'est construit. La ville poursuit la montée en charge de son programme pluriannuel d'investissements avec pour objectif constant la qualité du cadre de vie des Cergyssois, mais également la nécessaire livraison de nouveaux équipements répondant aux besoins de services (crèche des Closbilles, future crèche des Hauts-de-Cergy et groupe scolaire l'Atlantis, le 12, la requalification de l'avenue du Martelet...). Ce budget est aussi conçu pour renforcer notre intervention en matière de proximité : par la mise en place d'une brigade verte, le développement de la médiation urbaine, le renforcement de la participation citoyenne avec la montée en charge des conseils des jeunes et des séniors.

### Cela se traduit notamment par un soutien aux associations ?

— La ville entretient une relation particulière et privilégiée avec les associations locales, particulièrement dans un contexte de suppression des contrats aidés et de baisse de subvention des institutions publiques. Nous maintenons donc volontairement notre soutien financier. C'est un choix volontariste, mais indispensable pour notre territoire.

### Et concernant les impôts...?

— La ville n'a pas touché à ses taux depuis 2009. Et comme le maire s'y est engagé, nous n'augmenterons pas les impôts. Si les feuilles d'impositions des Cergyssois ont évolué, c'est sur l'effet conjugué d'une évolution des bases, mais également des choix d'autres institutions publiques. •